



PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 24 avril 2018

## MOBILISATION POUR UNE STRATEGIE DE REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE GRAY

---

La ville de Vesoul a été retenue dans le cadre du programme Action coeur de ville. D'autres communes, qui avaient candidaté, n'ont pas pu l'être mais leur développement constitue également un atout pour la Haute-Saône et pour leur bassin de vie : il s'agit de Gray, Héricourt, Lure et Luxeuil-les-Bains.

L'État souhaite donc, par la mobilisation des outils de droit commun autour d'un projet de territoire partagé, poursuivre et **intensifier l'accompagnement** de ce développement.

La ville de Gray présente une **fonction de centralité pour son aire géographique et la redynamisation de son centre constitue un objectif favorable à l'attractivité** de l'ensemble du département.

C'est pourquoi Ziad Houry, Préfet de la Haute-Saône, a organisé le 24 avril en préfecture une réunion de travail avec le Maire de Gray, le Conseil régional, le Conseil départemental, les services de l'État au niveau départemental et régional, ainsi que différents autres partenaires, dont la Caisse des dépôts et consignations et la Chambre de commerce et d'industrie.

Il s'agit d'engager, sur la base du projet communal, un **plan d'action de cinq ans (2018-2022) autour des enjeux de restructuration du centre-ville**, conçu d'une façon large et en symbiose avec les communes environnantes. Une étude globale sera conduite à cet égard.

Parmi les principaux **enjeux identifiés** lors de cette réunion figurent :

- la requalification du centre-ville et notamment de l'ilot Monoprix, du bâtiment « Superfouille » et de la place du 4 septembre ;
- le développement des liaisons entre les espaces de la commune, notamment la ville haute et la ville basse, le site de la Plage et la zone commerciale ;
- la valorisation du patrimoine et la création de parcours culturels ;
- la rénovation du bâti au coeur de la commune et l'amélioration de l'offre de logement ;
- l'encouragement des activités économiques et commerciales en liaison avec le centre-ville.

Si la conduite opérationnelle du projet relève de la collectivité territoriale, une attention particulière sera portée à son soutien sur le plan de l'ingénierie.

Un **groupe de suivi sera mis en place par la ville de Gray**, auquel seront associés les services de l'État ainsi que les différents partenaires, afin de préciser les projets structurants puis d'élaborer les phasages et les schémas de financement.

Afin d'assurer une meilleure coordination avec l'Etat, **le Préfet a nommé un référent qui sera l'interlocuteur privilégié de la collectivité en la personne de Madame Sandrine Anstett-Rogron**, Secrétaire Générale de la préfecture et sous-préfète de l'arrondissement chef-lieu.

Il convient de signaler enfin que la commune de Gray bénéficie en 2018 d'une **augmentation de 6,64 % de la dotation globale de fonctionnement** dans le cadre de l'engagement du Gouvernement de stabiliser globalement cette dotation après quatre années de baisse.

**[CONTACT PRESSE](mailto:anne-lise.ligey@haute-saone.gouv.fr)** : Anne-Lise Ligey – 03.84.77.70.13 – [anne-lise.ligey@haute-saone.gouv.fr](mailto:anne-lise.ligey@haute-saone.gouv.fr)